Crédits légérement rognés pour la Halde

12/11/2009 à 15h27

L'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui d'augmenter de 1% les crédits de la Halde par rapport à son budget actuel (11,9 millions) mais sans lui accorder le montant initial fixé pour 2010 qui était de 12,9 millions.

Par 53 voix contre 30, les députés ont adopté un amendement du président UMP de la commission des lois de l'Assemblée, Jean-Luc Warsmann, amputant de près de 650.000 euros les crédits de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité prévus pour 2010.

La majorité UMP-NC a voté pour une réduction des crédits, le PS et le groupe GDR (PCF-Verts), contre. En revanche, par 42 voix contre 30, les députés ont rejeté l'amendement de Richard Mallié (UMP) adopté en commission élargie, et qui prévoyait de rogner d'un million d'euros les crédits. Les crédits de la Halde doivent désormais être approuvés par le Sénat dans le cadre du projet de Budget 2010.

suite

(Merci à Michel)